

SCEA Charmevie



GRANDES CULTURES



Certification AB
depuis 2011

SCEA Charmevie est une exploitation gérée par Anthony VIAUD, située en Nord Charente et en bio depuis 2011. La SAU s'étend sur environ 160 ha de cultures variées. L'exploitation comporte de l'agroforesterie d'amandier sur 8 ha exploités cultures.

CULTURES

CAMPAGNE 2024

- Céréales: Blé population, avoine nue, petit épeautre, méteil 
- Oléagineux: Cameline
- Légumineuses: Lentille rose, pois chiche 
- Couvert d'interculture: Féverole, phacélie, radis chinois, trèfle, colza fourrager
- Prairie: Mélange sainfoin/luzerne

TYPE DE SOL

Groies superficielles

SAU

160 ha

Réserve Utile : 50 - 150 mm

Terres calcaires, caillouteuses à réserve utile faible

Terres séchantes (substrat calcaire et haute évapotranspiration en été)

MAIN D'ŒUVRE

1 ETP



INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES

12 km de haies dont 2 de plantées récemment

Agroforesterie en grandes cultures sur 8 ha



COMMERCIALISATION

Vente des cultures à la CORAB
essentiellement

Échange méteil - fumier de chèvre avec
un voisin



Édité avec le soutien financier de :

SCEA Charmevie

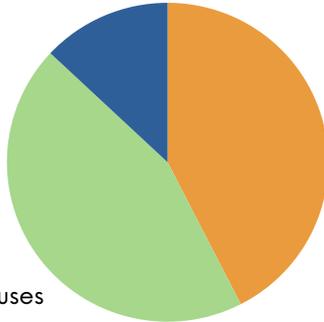
ATELIERS PRODUCTIONS VEGETALES

ASSOLEMENT

Assolement de la campagne 2024 (ha)

Prairies temporaires

19



Céréales
62

Légumineuses
65

Assolement diversifié avec la présence de cultures associées notamment un méteil triticale, pois, féverole



MATÉRIEL

Matériel en propriété : Tracteur 200 ch, 120ch - Broyeur - Charrue 5 corps - Déchaumeur à dents 4.5m - Déchaumeur à disques - Semoir combiné 4m - Semoir monograine 7 rangs - Moissonneuse batteuse 250 ch

GESTION DE LA FERTILITE

La présence de légumineuses dans la rotation permet une **fixation de l'azote** pour les cultures suivantes.

Les prairies temporaires, pilier de la rotation, sont broyées afin d'être restituées au sol.

Pour cette campagne 2024, les conditions très humides ont empêchées l'utilisation d'engrais organique.



ATOUTS DU SYSTÈME

Rotation **longue et diversifiée** en terme de famille de culture, permettant un juste équilibre pour la qualité des sols tout en **réduisant le risque sanitaire**.

Observation d'un sol d'une prairie temporaire de 2 ans : Motte aérée, grumeleuse et présence d'un tissu racinaire très important et facilement développé. Présence de pailles de la céréales n-2 en décomposition et de vers de terres épigés et anéciques.

CONTRAINTES DU SYSTÈME

La nature des sols rend difficile la mise en place correcte de certaines cultures et limite le potentiel de rendement notamment par un défaut de disponibilité de phosphore.

COMMERCIALISATION

Vente des cultures en circuit long



Production est ensuite vendue en circuit long ou transformée sous forme d'**huile** (tournesol, colza, cameline), de **farine** (céréales) et de **légumes secs**.

SCEA Charmevie

INDICATEURS AGROENVIRONNEMENTAUX - ACCT-FNAB*

*Indicateurs basés sur les informations issues de la campagne 2024

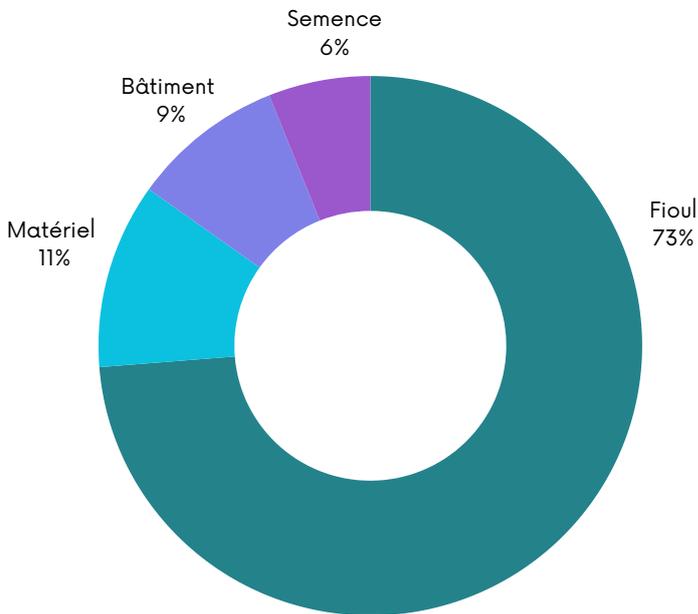


Le modèle ACCT-FNAB met en avant différentes caractéristiques de cette exploitation:

La consommation d'énergie primaire non renouvelable représente 4.1 GJ/ha/an, ce qui se situe en dessous de la moyenne de ce type de système en bio [5 - 15], cela correspond à environ 115 équivalent litres fioul/ha.

Au niveau du profil énergétique de la ferme, on peut remarquer que **l'énergie principale consommée est le fioul (73%)**, lié aux différents travaux agricoles.

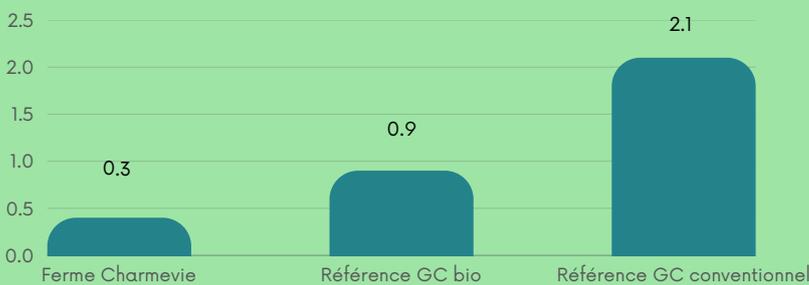
Vient ensuite la fabrication du matériel (11%) et des bâtiments (9%). Enfin, les semences, par leur approvisionnement et leur transport occupe 6% des émissions de l'exploitation.



COMPARAISON AUX REFERENCES



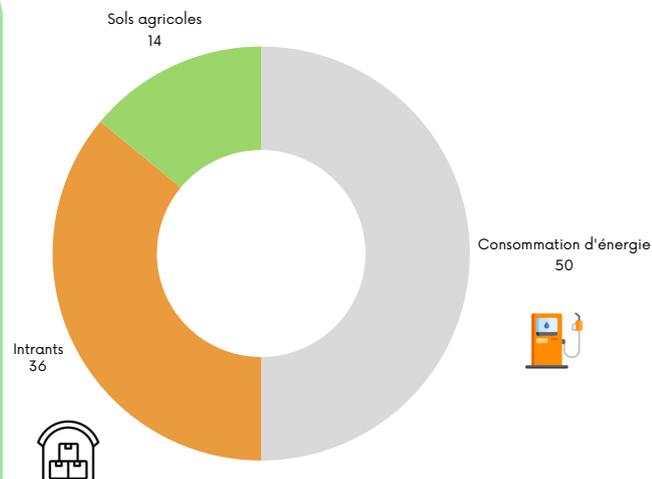
Emissions brutes de GES sur l'exploitation (t eq CO₂/ha/an)



L'exploitation possède lors de la campagne culturale de 2023 des émissions de GES équivalente à **0,3 teqCO₂/ha/an**, inférieures aux références moyenne en Bio (0,9) ainsi qu'en conventionnel au même mode de production (2,1).

Les émissions de l'exploitation sont essentiellement dues à la **consommation d'énergie (50%)** suivi par le fabrication et le transports des intrants (36%) et les émissions des sols agricoles dû à la décomposition des résidus de culture (14%).

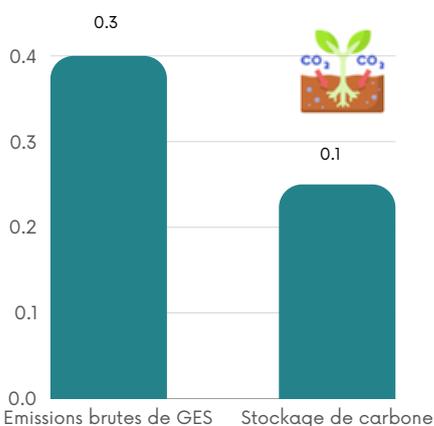
Répartition des émissions de GES par poste d'émission (%)



EMISSIONS ET STOCKAGE ADDITIONNEL DE CARBONE



teq CO₂/ha/an



*LE STOCKAGE ADDITIONNEL DÉSIGNÉ LE STOCKAGE SUPÉRIEUR AU DÉSTOCKAGE LIÉ À L'EXPLOITATION DES TERRES EN GRANDES CULTURES.

Sur la ferme, le déstockage est de - 27tC/an dû à l'exploitation en grandes cultures, le stockage de carbone est lui de 40tC/an, le stockage additionnel est donc de 13tC/an soit environ **0.1tCeq/ha/an**.

Les émissions de l'exploitation, sont compensées par le stockage de carbone à hauteur de **25%**, ce stockage est mis en place sur l'exploitation via les couverts d'interculture et l'agroforesterie.